

Objet : Organisation liée au nouveau protocole

Date : 06/11/2020

Nous vous remercions de **prendre connaissance et de lire attentivement l'organisation retenue** pour l'école Sainte Thérèse de La Merlatière depuis la reprise, suite à la publication du nouveau protocole sanitaire :

- Les règles de distanciation physique d'au moins un mètre

Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs. Dans nos locaux, elle n'est matériellement pas possible car nos classes sont principalement équipées de bureaux doubles.

- Le respect des gestes barrières

Le lavage des mains (ou l'utilisation d'une solution hydroalcoolique) est effectué dès l'arrivée à l'école, avant et après les récréations, avant et après la cantine, après être allé aux toilettes puis le soir, dès l'arrivée au domicile.

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves et adultes de l'école en classe et dans les espaces extérieurs. Il doit être changé deux fois par jour, si possible après le repas.

L'aération des classes est effectuée à chaque récréation (15-20 minutes à chaque fois).

- La limitation du brassage des élèves

L'arrivée et le départ des élèves sont étalés dans le temps (entre ceux arrivant et repartant avec le centre, ceux arrivant et repartant à pied ou en voiture et ceux arrivant ou repartant en car).

Les échanges de service par niveau sont maintenus afin que les apprentissages en Histoire, Géographie, Sciences et Anglais se poursuivent. Ce sont essentiellement les enseignants qui se déplacent dans les différentes classes sauf les CE2 d'Emilie et les CM1 de Valentin. Pour ces élèves, un lavage des mains est effectué avant et après chaque séance.

Le brassage des élèves est limité lors des temps de récréation (deux classes maximum en même temps sur la cour).

- La cantine

Les deux services sont maintenus.

Les élèves du 2ème service n'utilisent pas les mêmes tables que les élèves du 1er service. Le retour de la cantine dans la salle du Foyer Rural permet un plus grand espacement entre ces tables.

Les élèves déjeunent toujours à la même table (6 élèves maximum par table afin que la distanciation physique soit respectée au mieux).

Les tables sont composées uniquement d'enfants d'une même classe afin de limiter le brassage.

Les tables sont nettoyées et désinfectées quotidiennement.

- Le nettoyage et la désinfection des locaux

Un nettoyage désinfectant des bureaux et des points de contact (poignées de portes, interrupteurs...) est assuré quotidiennement dans chaque classe.

Un nettoyage des sols est réalisé un jour sur deux dans chaque classe.

Le matériel de cour (ballons, raquettes, jeux...) est autorisé. Deux malles différentes sont proposées (une pour le lundi et jeudi et une pour le mardi et vendredi afin de permettre un isolement d'au moins 24 heures avant réutilisation).

- L'information et la communication

Nous vous rappelons **d'être vigilants et de surveiller l'apparition d'éventuels symptômes chez vos enfants avant qu'ils arrivent à l'école (la température doit être inférieure à 38°C) et l'importance de nous informer si un cas confirmé survient au sein de votre foyer.**

De notre côté, nous veillons à appliquer au mieux les mesures sanitaires qui nous sont imposées à partir des moyens humains et matériels dont nous disposons.

Le chef d'établissement

Mathieu GABORIEAU